

Politiques sociales : actions de solidarité et lutte contre toutes les exclusions



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 12 JUIN 2010

Résister ? Subvertir !

L'an dernier la partie du rapport d'activité consacrée aux Politiques Sociales s'intitulait « Nécessité de résistance ». Aujourd'hui le mot de résistance parcourt beaucoup de milieux professionnels. Sans pour autant énoncer les mises en œuvre, les mises en actions. Résister oui, mais résister comment, et concrètement, à quoi ? Résister, si cela est synonyme de refuser, de dénoncer, sont deux postures à terme contre-productives. La première est excluante, la seconde intéressante dans sa dimension de faire savoir, ne règle pas l'étape suivante de l'action à modifier.

Et après ? Si résister est un verbe actif, alors subvertir pourrait en être son pendant dans l'action. En effet comment utiliser les procédures et les outils imposés pour en montrer les limites et les orienter à notre usage ? Savoir articuler les démarches d'évaluation avec la clinique, investir les observatoires régionaux de la santé pour ne pas les laisser dériver. Réfléchir à des regroupements volontaires et dynamiques pour ne pas s'en voir imposer d'autres. Repérer des alliés qui soutiendront les projets et les actions et donc communiquer dans la construction, pas seulement dans la plainte ou l'alerte.

Ainsi, nombre de structures de terrain sont gérées par des associations, dont la gestion est technique, organisationnelle, fonctionnelle certes, mais aussi parfois appuyée sur une vie associative volontaire, dynamique, revendiquant des projets éducatifs, sociaux, sociétaux clairs ; pourquoi ne pas plus les investir dans un travail de maillage avec le terrain. Puisque l'on sait que l'absence de positionnement « politique » de certaines d'entre elles participe aujourd'hui de l'instrumentalisation du médico-social, demain du social. Et puis les lois et leurs applications ne tombent pas du ciel. Votées par le Parlement, préparées en amont par les cabinets ministériels et les partis politiques, elles sont le fruit aussi d'autres phases préparatoires dans les groupes de réflexion des partis. Agir pour résister au démantèlement des acquis sociaux, c'est aussi faire en sorte que les penseurs et les décideurs des secteurs où agissent les Ceméa, transmettent ces productions à la sphère politique et non se contentent de partager avec les convaincus.

Par leurs actions de formation, par leur travail d'engagement sur la place publique en lien avec les institutions du social et de la santé et en investissant le politique, les Ceméa non seulement résistent mais luttent en tant qu'acteur, quotidiennement.

■ Un contexte contrasté de développement et de fragilisation de l'animation professionnelle

L'animation professionnelle poursuit son développement dans la société française. Les vacances, les activités socio-culturelles et les loisirs quotidiens des enfants et des jeunes ont été les premiers domaines historiques d'action. Ils continuent toujours aujourd'hui à mobiliser le plus grand nombre d'animateurs.

Depuis les années 1980, l'animation professionnelle a été convoquée pour intervenir auprès des populations mises à mal par les phénomènes d'exclusion. Ainsi les animateurs ont progressivement investi les domaines de l'action sociale, du médico-social, de l'insertion, de la prévention, et à des degrés moindre, la santé, le sport et la culture. Cette expansion est aussi quantitative, les estimations annonçant de 100 000 à 150 000 animateurs professionnels et nombre de régions considèrent l'animation comme un domaine d'activité créateur d'emploi.

Ce développement ne va pas sans poser une question centrale : les animateurs ont-ils les moyens de leurs ambitions et de leurs missions ? Les évolutions récentes peuvent inquiéter.

- La situation globale de la jeunesse et de l'emploi pèse sur les conditions et la qualité du travail des animateurs professionnels. Ceux-ci restent majoritairement non formés, plus fréquemment que par le passé, les animateurs en formation connaissent des situations de précarité incompatible avec leur travail éducatif.

- Pour ceux qui ont une qualification, elle se situe le plus souvent aux niveaux V et IV (exécution et premier niveau d'autonomie), alors que le métier requiert le plus souvent des compétences stratégiques (inventer, adapter, faire évoluer).

- Le nombre de cadres de proximité est insuffisant dans l'animation. Manquant alors de soutien dans un environnement qui se durcit, les animateurs peinent à assumer leurs missions alors que paradoxalement les publics et les problèmes sur lesquels ils sont invités à agir, se complexifient.

- Les domaines du social et du médico-social, mieux structurés et protégés, tendent à aspirer les animateurs les plus qualifiés et expérimentés au détriment des secteurs historiques.

Progressivement un fossé se crée entre les animateurs de terrain et les responsables de projets ou de structures. Des professionnels peu formés et agissant dans des conditions précaires sont en face-à-face avec les publics, alors que des acteurs issus de parcours universitaires manquant parfois d'ancrage dans les pratiques, occupent les postes de responsables. Cette évolution vient s'opposer aux logiques de promotion sociale qui prévalaient autrefois. Quand des animateurs ayant intégré le métier sur la base d'activités volontaires bénévoles ou militantes pouvaient progressivement se former et accéder par ce parcours à des postes de responsabilité. Maintenir cette possibilité d'évolution est un enjeu actuel pour ce métier.

L'alternance et le projet au service des pratiques d'animation

Les formations diplômantes à l'animation, quels que soient leurs niveaux, peuvent revendiquer deux caractéristiques majeures :

- la formation se déroule dans une alternance entre terrain professionnel et centre de formation,
- chaque stagiaire doit concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation sur le terrain.

Cette évidence, c'est en forgeant qu'on devient forgeron, n'est pas qu'un outil de formation des stagiaires. C'est pour nombre de professionnels et de structures d'animation, l'occasion d'oser engager des projets qui sommeillaient et qui profitent ainsi de l'opportunité de la formation pour voir le jour.

Situation d'examen oblige, chaque projet est l'objet d'une préparation minutieuse de la part de l'animateur mais aussi d'un suivi rigoureux d'un formateur et du tuteur. La qualité de l'action va bénéficier de ce cadre de formation. La pertinence du projet en fonction de la réalité du milieu et des publics sera établie par un travail de diagnostic, plus ou moins poussé selon le niveau de la formation. La cohérence entre les intentions annoncées et les actions engagées sera élaborée et argumentée. Enfin, et peut-être surtout, des pratiques d'évaluation seront construites et mises en œuvre, ce qui dans le monde de l'animation n'est pas encore si courant.

Ainsi la logique de l'alternance fonctionne dans une boucle bénéfique pour les terrains et les publics. La formation invite à l'action, et ces actions sont des supports réels pour la formation des stagiaires. En bonne logique de projet, elles contribuent à l'amélioration ou l'innovation des pratiques d'animation de la structure. Les 1800 projets d'animation que les stagiaires des Ceméa mettent en œuvre chaque année contribuent à la qualité et l'évolution des pratiques d'animation.

L'année 2009 en quelques chiffres

- 1790 stagiaires** ont suivi une formation diplômante
- 10 formations BAPAAT**
- 42 formations BP JEPS**
- 13 formations DE JEPS**
- 2 formations** de niveau II

Qui sont les stagiaires des Ceméa ?

- 38 % entrent en formation à partir d'une situation de demandeur d'emploi.
- 12 % relèvent de contrat aidés.
- 49 % sont des salariés déjà en emploi lors de leur entrée en formation.

Ces chiffres montrent une évolution en regard des années précédentes, la part des salariés en poste dans les formations a tendance à s'élever. Cette évolution est due à une volonté affirmée de différencier les statuts des stagiaires, ainsi qu'à un développement des formations DEJEPS qui concernent presque exclusivement des animateurs expérimentés déjà en activité.

Actions régionales

UNE VISITE D'ÉTUDE DANS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DEJEPS

Pour une mobilité éducationnelle

Des équipes de terrain, se confrontent et se enrichissent, croisent et approfondissent, vont chercher de nouvelles idées et de nouvelles pratiques pour les adapter au terrain de l'éducation professionnelle. Le Ceméa accueille ainsi une vingtaine de stagiaires de formation pour une période de deux semaines. Ils se rencontrent, se partagent leurs expériences, se soutiennent mutuellement et se forment ensemble. Ces échanges sont enrichissants et permettent de mutualiser les connaissances et les pratiques. Ils favorisent également le développement de liens professionnels et personnels entre les stagiaires et les animateurs du Ceméa. Ces échanges sont également une occasion de travailler sur des projets concrets et de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

Une visite d'étude à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine

Les stagiaires du Ceméa ont effectué une visite d'étude à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Ils ont rencontré des professionnels de l'éducation professionnelle qui leur ont permis de découvrir les conditions de travail et les pratiques éducatives dans un contexte de reconstruction et de développement. Cette expérience est précieuse et a permis d'établir des liens professionnels et personnels entre les stagiaires et les professionnels de Sarajevo.

Cette mobilité permet :

- de développer les compétences des stagiaires ;
- de favoriser l'insertion professionnelle des stagiaires ;
- de renforcer les liens professionnels et personnels entre les stagiaires et les animateurs du Ceméa ;
- de mutualiser les connaissances et les pratiques ;
- de développer des projets concrets ;
- de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

Le projet

Ce projet de mobilité est financé par le Ceméa et le Département de la Vendée. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de l'éducation professionnelle du Ceméa.

Ceméa **POITOU-CHARENTES**

LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

Une orientation de partenariat forte en Ile-de-France

Le Partenariat c'est d'abord « un désir de s'associer » qui naît de la reconnaissance de l'expertise de l'autre sur un domaine peu ou non maîtrisé, lorsque l'on est confronté à une situation problème relativement complexe face à laquelle seul on ne peut répondre. Le partenariat constitue, comme la démarche projet et l'évaluation, un objet complexe qui permet d'agir sur la complexité et dans la complexité.

L'INFOP (Institut de formation professionnelle des Ceméa Ile-de-France) met en place des formations diplômantes en alternance en direction de professionnels en exercice. Ceux-ci s'inscrivent individuellement à ces formations, quittent leur terrain pour se former « en extra ». Dans le cadre du secteur développement, les Ceméa Ile-de-France ont mis en place des formations qualifiantes « à la demande » d'associations ou de collectivités territoriales appelées formations « en intra », le groupe étant issu de la même institution. Il est arrivé dans un passé récent de développer des formations « en intra » menant à un diplôme dans une logique de co-construction des attendus du projet de formation avec l'institution concernée.

Un partenariat « de sens » entre l'INFOP et les Centres Sociaux d'Ile-de-France

Ce partenariat prend racine dans une double dynamique. Celle de la construction d'une logique de réseau d'acteurs - une minorité significative de stagiaires en formation à l'INFOP travaillent au sein des Centres Sociaux- et une convergence politique. En effet, les Centres Sociaux comme les Ceméa se réclament de l'éducation populaire, de l'émancipation, de la promotion et du développement social des populations des quartiers populaires.

La commission régionale en charge de la formation des professionnels a travaillé avec l'INFOP à la mise en place d'une formation en alternance sur 18 mois menant au BP « Animation sociale », traitant la question des démarches participatives avec les habitants. Pour ce faire, les principes de co-construction et de co-pilotage de la formation ont été retenus. Une chargée de formation de Centres sociaux a participé à l'élaboration, l'encadrement, le suivi et l'évaluation de la formation. Cette formation est d'ores et déjà envisagée de manière pérenne. L'INFOP participe, avec la commission régionale formation, à explorer les possibilités de former les autres responsables qui œuvrent au quotidien dans les fonctions de coordination et de direction. Différents parcours de formation et diplômes sont envisagés : DE JEPS, DES JEPS, CAFERUIS...

Formation des animateurs en gérontologie

Le Groupement des Animateurs en Gérontologie a souhaité que l'INFOP développe un BP « Animation sociale » pour les personnes âgées. Face à un recrutement prévisionnel de petite taille pour chaque groupe, a été décidé, en accord avec les partenaires des Ceméa, de regrouper les deux BP en une seule promotion avec les deux UC d'adaptations séparées et prises en charge par des formateurs des deux réseaux. La promotion ainsi constituée a réuni 20 stagiaires (12 pour les Centres sociaux et 8 pour les animateurs en gérontologie des réseaux du GAG). La formation s'est déroulée sur 18 mois pour 644 heures de formation en centre.

Cette formation menant au BP « Animation sociale » qui s'est terminée en mai 2010 a montré son intérêt d'être constituée de professionnels issus de deux champs de l'animation sociale. Cette rencontre constitue une ouverture porteuse, pour les stagiaires, de perspectives dans les futurs trajets professionnels. Elle permet aussi une aide à la réflexion des identités professionnelles à la fois globale -qu'est-ce que l'animation sociale ? - et spécifique à chaque champ d'intervention : les personnes âgées, pour les uns et la place des habitants des quartiers populaires dans les processus de participation à leur devenir, pour les autres.

Partenariat Ceméa et Restos du Cœur



Nous connaissons tous les « Restos du cœur », leur fondateur Coluche, et leur action phare, la distribution massive de repas l'hiver aux plus démunis, victimes à divers titres de la crise économique qui accompagne la mondialisation : chômeurs mais aussi travailleurs pauvres, Sans Domiciles Fixes, sans papiers. Les Restos c'est aussi la mise en place d'actions d'insertion. Association loi 1901, inscrite dans l'économie sociale, le réseau se décline dans chaque département. Les ressources humaines sont constituées de 56 000 bénévoles et un petit appareil permanent de 48 salariés. Leurs valeurs humanistes sont en phase avec les valeurs d'éducation populaire des Ceméa : solidarité, dignité humaine, approche globale de la personne. En 2008, les Restaurants du Cœur ont contacté les Ceméa nationaux pour construire ensemble un dispositif de formation des bénévoles. En 2009 l'action a visé essentiellement la formation de formateurs bénévoles chargés à leur tour de former localement leurs pairs. Ces derniers interviennent dans les « Centres d'Activités » des

« Restos » en direction des publics accueillis. Cette action a été localisée en Ile-de-France avec appui sur l'INFOP. Les stagiaires, quant à eux, viennent de l'ensemble de l'hexagone.

Comme pour le partenariat avec les Centres Sociaux, cette formation a été co-construite, co-pilotée et co-encadrée par l'INFOP et Les « Restos ». Cette action a visé la formation des bénévoles à mieux maîtriser les caractéristiques de la formation des adultes, leur permettant de développer des compétences à l'animation de séquences de formation, à la communication et la dynamique des groupes. Chaque groupe de 12 bénévoles a bénéficié de trois journées de formation (2 jours + 1 jour). Trois groupes ont été formés, soit 36 bénévoles en capacité de démultiplier les compétences sur le terrain.

En termes de perspectives, le désir de continuer le partenariat est réaffirmé, il devrait s'orienter sur la formation des responsables bénévoles des associations départementales pour asseoir la vie associative.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Formation auprès des collectivités en Bretagne

La formation professionnelle continue des personnels constitue un des enjeux fondamentaux de la qualité des services rendus dans les domaines de l'éducation et de l'animation.

Attentifs à cette exigence, les Ceméa Bretagne proposent depuis quelques années des formations adaptées aux conditions particulières de chaque structure, collectivité territoriale concernée. Celles-ci s'adressent aux différents acteurs : élus, personnels territoriaux, cadres de l'animation, ...

Cette année 2009, cela s'est traduit par 15 projets.

- **Commune d'Erqué Gabéric (29)** : formation du personnel intervenant dans le restaurant scolaire.
- **Commune de Châteaugiron (35)** : formation du personnel intervenant sur le temps péri-scolaire (accueil du matin, du soir, restauration scolaire, animation sur le temps de midi, aide aux devoirs).
- **Commune de Riantec (56)** : formation du personnel intervenant dans le restaurant scolaire.
- **Commune de Brec'h (56)** : formation « restauration scolaire ».
- **Ville de Saint-Georges de Reintembault (35)** : formation des personnels intervenant dans le cadre du restaurant scolaire.
- **Commune de Plumergat (56)** : formation du personnel municipal (accueil, restauration).
- **La commune de Saint-Aubin d'Aubigné (35)** : l'accompagnement de l'équipe d'animation du service Enfance-Jeunesse.
- **Commune de Plabennec (29)** : formation du personnel intervenant dans le cadre du restaurant scolaire.
- **Ville d'Avranches (50)** : formation des personnels intervenant sur les différents temps éducatifs.
- **Commune d'Arradon (56)** : diagnostic pour le secteur Animation Enfance Jeunesse.
- **Commune de Ploubalay (22)** : restauration scolaire, formation des agents et des élus.
- **Commune de Loudéac (22)** : diagnostic pour le secteur Animation Enfance Jeunesse.
- **Ville de Brest (29)** : formation du personnel d'animation.
- **Commune de Dingé (35)** : formation du personnel intervenant sur le temps péri-scolaire.
- **FSGT** : formation au projet.

Au regard des réalités et problématiques territoriales, les Ceméa ont encore plus aujourd'hui une place dans la formation professionnelle continue. C'est à chaque fois l'occasion, tout en conduisant les formations, de rencontres avec les responsables des services Enfance, les élus, les directeurs d'école, les parents.

■ Deux centres de formation aux métiers du social

Les Ceméa gèrent deux centres de formations aux métiers du social, à **Aubervilliers** (Seine-Saint-Denis) et à **Montpellier**. Ces deux centres ont formé en 2009 :

- 43 personnes engagées dans le cursus complet de préparation du Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, et 67 personnes engagées dans des démarches de VAE conduisant à ce diplôme.
- 64 personnes engagées dans le cursus complet du Diplôme d'État d'assistant familial, et 14 engagées dans des démarches de VAE.
- 160 personnes se formant aux fonctions d'Auxiliaire de vie scolaire-Intégration.
- 230 personnes préparant le Diplôme d'État de moniteur éducateur (ME), dont 28 en apprentissage.
- 21 personnes engagées dans un dispositif expérimental de formation conduisant à l'entrée en formation d'éducateur spécialisé.
- 225 personnes préparant le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (ES).

D'autre part, ces centres sont intervenus dans des formations de cadres (CAFEUIS et CAFDES), et dans des cursus universitaires portant sur les métiers du social.

Les difficultés connues en 2008 pour trouver des lieux de stages se sont reproduites en 2009, avec une extension qui ne s'explique pas par les questions de gratification obligatoire qui ne s'impose pas à ce diplôme. D'autre part, si les effectifs pris en charge par les régions sont stables pour les ME et ES, ce qui permet d'anticiper économiquement l'avenir, ceux des personnes engagées dans le DEAVS, le DEAF, la préparation aux fonctions d'AVS-I restent très dépendants de choix d'employeurs et d'organismes financeurs, ceci ne permettant toujours pas d'asseoir une pérennité de ces formations qui garantisse dans le temps une qualité pédagogique.

Précarité, que signifie sortir de la rue ?



Sortir de la rue est un projet de changement de vie, mais aussi une démarche sociale qui donne de vraies chances au sujet. Le soin est un moment de cette démarche qui restaure des liens inter-subjectifs avec le sujet. La contrainte n'est qu'un dernier recours. La question du temps à prendre comme rencontre réciproque avec le sujet en souffrance psychique est essentielle pour faire de la clinique avec le patient et son environnement. Mais c'est aussi une action de refus des politiques d'insécurité sociale qui créent désaffiliation et exclusions. La continuité des passages est ce qui va construire la possibilité d'un lien et dégager ce qui relève d'une psychopathologie plus structurelle, mais aussi nous alerter sur les dangers courus par celui qui est laissé-pour-compte à la rue. Le consentement à des soins en est la finalité. L'institution du réseau se fait autour des besoins du sujet et avec son consentement ; chacun des intervenants participe avec sa compétence, sans confusion des rôles, à cette finalité..

■ Insertion sociale et professionnelle, lutte contre les exclusions, développement solidaire

Douze Associations territoriales ont été actives dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle, de la lutte contre les exclusions et de l'aide au développement solidaire : **Alsace, Aquitaine, Bretagne, Franche-Comté, Guadeloupe, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Réunion.**

Leurs interventions sont extrêmement variées : dispositifs publics d'aide aux 16-25 ans, accompagnement d'allocataires du RMI-RSA, action en milieu carcéral, préformations aux métiers de l'animation et du social, accompagnement de jeunes créateurs d'entreprises, diagnostic partagé sur les conditions de vie des Roms dans un quartier...

Ces actions, dont la qualité est reconnue par leurs partenaires et par les tutelles qui les financent, sont de plus en plus fragilisées par les procédures de marchés publics et d'appels d'offres dont les lourdeurs et parfois les stéréotypies laissent peu de place à l'inventivité et à l'innovation. Les actions en deviennent normalisées, et le partenariat exigeant que l'on aimerait vivre avec les collectivités publiques demandeuses, est de plus en plus remplacé par une relation marchande qui instrumentalise les actions, et les associations, comme de simples prestataires.

ÉCHOS D'UN PROJET

Accompagnement de projets, le Groupement Jeunes Créateurs Parisiens

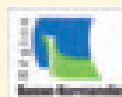
A partir des valeurs d'éducation populaire, le groupement « Jeunes Créateurs Parisiens » a, dès le départ, centré ses pratiques pédagogiques sur l'implication de la personne dans l'émergence, la construction et la réalisation de son projet. Sous la conduite des Ceméa d'**Ile-de-France**, l'année 2009 a permis de renforcer le travail partenarial autour d'un projet pédagogique et d'un accompagnement. A travers ce dernier, le concept de formation s'appuie sur des méthodes de pédagogie active entre l'individuel et le collectif. Cet accompagnement tient compte de la dimension sociale et culturelle de chaque individu, en lui accordant une place d'acteur citoyen lui permettant d'agir notamment contre l'indifférence, l'irresponsabilité, les incivilités, l'irrespect...

Le projet est basé autour :

- d'un espace qui tient compte de la situation sociale et culturelle de chaque personne, afin que celle-ci puisse échanger, se positionner, se confronter, expérimenter ;
- du temps pour travailler les différentes phases du projet ; celle de la formalisation, celle de la structuration et enfin celle de la réalisation.

Sur 14 diplômés en 2008, cinq jeunes ont créé leur activité, quatre se sont réinscrits dans un emploi. En 2009, les Ceméa ont accueilli 116 jeunes en phase de sensibilisation, 43 ont intégré la phase d'émergence et 23 jeunes sont entrés à l'université au mois d'Avril 2010.

Insertion sociale et professionnelle, maintien du partenariat avec le Conseil régional de Basse-Normandie



• Le Conseil régional de Basse-Normandie a relancé les nouveaux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. Les ELAN (Espace Local d'Activité Novatrice) sont des actions de formation de

quatre mois maximum, pendant lesquelles sont pris en compte les objectifs suivants permettant à chaque bénéficiaire de :

- Travailler sur sa situation personnelle et engager et/ou conforter une trajectoire de formation par des démarches individuelles et collectives de changement ; redynamiser, revaloriser les bénéficiaires en renforçant l'estime de soi et en reprenant un rythme de vie, un rythme de travail, développer des savoirs, savoirs-faire, savoirs être.
- Développer des compétences éco-citoyennes.

Dégagée de la partie orientation professionnelle travaillée sur les Plates Formes jusqu'en 2008, cette action permet une réelle mise en activité de la personne, tout en agissant sur son environnement, de se stabiliser personnellement, de reprendre confiance tout en travaillant la dynamique collective.

Une des demandes principales du Conseil régional de Basse-Normandie est de se saisir des activités portées par des structures locales (collectivités locales, associations, ...), et d'inscrire les stagiaires dans une activité dite novatrice.

D'avril à décembre, les Ceméa de Basse-Normandie ont fait vivre quatre ELANs sur les territoires d'Argentan et Caen.

- Valorisation des jardins de l'Association Jardins dans la Ville d'Argentan : une première activité de fabrication de panneaux en bois pour la signalétique des plantations et des allées. Une deuxième activité liant la participation à l'éco-construction des futurs vestiaires des salariés du chantier d'insertion et la réalisation d'un livret artisanal avec l'aide d'une imprimerie ancienne sur les métiers de l'éco-construction.

- Montage d'une exposition originale sur le thème des Représentations du Monde du Travail sur le Pays d'Argentan et participation à la journée de l'Économie sociale et solidaire, projet s'inscrivant dans le cadre de la politique de la ville (CUCS).

- Participation à la vie du Centre de la Navigation Caen Normandie autour de la restauration de vieux gréements et l'animation lors des rassemblements de bateaux.

- Réalisation d'un film mémoire de 52 minutes pour la 3ème Rencontre Nationale de la Participation Citoyenne.

L'ensemble de ces actions a rassemblé **53 personnes** et a représenté **28 640 heures de formation**.

• Les Ceméa de **Basse-Normandie** sont également engagés dans un nouveau dispositif dans l'Orne : Primo Insertion. Cette action propose un accompagnement individuel, des activités collectives et des modules de formation effectués en fonction des compétences, des besoins et du rythme de la personne. Chaque étape est ponctuée par un bilan tripartite avec le (la) référent(e) social(e). L'action des Ceméa de Basse-Normandie correspondant à total en 2009 de 68 personnes, correspondant à **1 710 heures de formation**.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Redynamisation sociale pour les allocataires du RMI, en Languedoc-Roussillon

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement des personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion (RMI), maintenant le Revenu de Solidarité Active (RSA), les Ceméa du **Languedoc-Roussillon** ont organisé plusieurs actions.

• Accompagnement social dans le cadre de plusieurs conventions sur le Pays Cœur d'Hérault

- Une convention avec le Conseil général de l'Hérault a permis de recevoir, accueillir, accompagner cinquante personnes ayant le RMI.
- Des conventions « AGIR », « Artiste et Agir », « Social » sur 3 pôles : Tourisme, Animation, Sanitaire et Social ont accueilli 27 personnes.
- Une convention d'accompagnement PLIE en Haut Languedoc et Vignobles et une convention RSA CAPESTANG.

• Chantier d'insertion préqualifiant aux métiers des services à la personne à Soubès (Lodève)

Les Ceméa y ont été associés en tant que coordonnateurs, responsables du suivi socio-professionnel et de la formation des participants. Ce chantier est une grande réussite tant au niveau du partenariat mis en place que des possibilités trouvées (80 % de sorties positives). Il est reconduit dans les mêmes termes en 2010.

• Accompagnement social sur Lunel et Carnon Littoral

Cette convention a accueilli 267 personnes sur l'année, celles-ci résident sur les territoires de Lunel, Littoral. Cette action consiste à aider les personnes reçues dans la définition de leur projet de vie et leur projet professionnel ainsi que dans une démarche de redynamisation (suivi social global).

Le total des personnes accueillies dans 9 actions de formation sociale menées par les Ceméa Languedoc-Roussillon est de 643 personnes, correspondant à **3038 journées/stagiaires**.

De l'individu au collectif

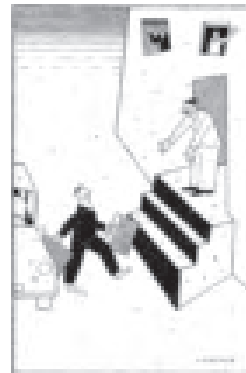


Il est beaucoup question du travail en réseau actuellement. Et tant mieux, cela permet de potentialiser les compétences des institutions, d'agir de façon coordonnées et complémentaire, parfois de transformer les pratiques professionnelles. Cela permet même, parfois, de voir autrement

les bénéficiaires de toutes ces attentions et donc de faire éducation ou soin, simplement par ce changement dans le regard porté.

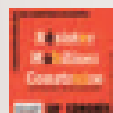
Mais dans toutes ces réflexions, tous ces témoignages de pratiques présentées à l'occasion de rencontres professionnelles, de formations, d'articles de revues, deux étranges absences sont à pointer. Il y a celle des réseaux des personnes elles-mêmes, qu'on appelle réseaux de socialité primaire, réseaux de proximité, aidants naturels... Il y a aussi celle des usagers considérés non plus comme des individus isolés, mais comme des acteurs collectifs de ce qui les concerne. Et pourtant, comment vouloir aider ou soigner l'autre sans s'appuyer pour cela sur ce qui fait lien pour lui ? Comment aborder individuellement les difficultés sociales, la maladie, sans faire le lien avec ceux qui sont juste à côté dans les mêmes dynamiques ?

François Chobeaux
VST n°103 - 2009



© Lionel Koechlin

manifeste L'urgence d'une véritable politique publique de jeunesse



Les Ceméa affirment que la jeunesse est un atout pour la société. Ils refusent toute stigmatisation et morcellement de la jeunesse qui tendrait à opposer les jeunes entre eux, et les jeunes aux autres acteurs de la société. L'état de la jeunesse est symptomatique de l'état de notre société. Ce sont les adultes qui ont la responsabilité collective de l'accueil et de l'accompagnement de tous les jeunes. Les Ceméa revendiquent une réelle politique publique en faveur de la jeunesse qui prenne en compte toutes les composantes de la construction et de l'insertion de l'individu dans la société. Les Ceméa continueront à agir et à expérimenter des pratiques innovantes pour et avec les jeunes, dans la vie associative, l'accompagnement et la conduite de projets, afin de construire et faire société avec toutes les jeunes.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les Ceméa impliqués dans les formations du programme API (Actions Préparatoires à l'Insertion) du Conseil régional du Languedoc-Roussillon



• Quatre « Préparation aux Métiers de l'Animation » (PMA) se sont déroulées sur Béziers, Lodève, Lunel et Perpignan. Au total, ces formations ont concerné **53 jeunes**, soit un total de **2 794 journées/stagiaires**, pour une durée de 4 mois dans l'année.

A la sortie de ces formations, sur les 53 personnes concernées : 22 ont trouvé un emploi de 6 mois et plus dans le secteur d'activités, 7 hors ce secteur d'activités, 6 ont poursuivi une autre formation.

• Deux « Parcours Actif vers l'Insertion Professionnelle », un sur le territoire du Lodévois et l'autre sur Lézignan

Corbières ont rassemblé **47 jeunes** pour **2 184 journées de formation** et se sont déroulés de janvier à décembre, avec entrée et sortie permanente, en alternance en centre et en entreprise.

Le PAIP de Lézignan a été conduit pour la 3e année et dispose d'une remarquable inscription dans son environnement local. Le réseau d'entreprises sélectionnées (52 au total) permet de larges orientations. Le taux de 58 % de sorties en emploi ou formation est positif au regard du bassin d'emploi et du public jeune rencontrant des difficultés de mobilisation. Le rôle des tuteurs en entreprise est essentiel. Le PAIP de Lodève quant à lui, a vu 6 stagiaires trouver un emploi (hors secteur d'activités) et 2 ont poursuivi par une formation.

Ces actions de formation ont permis aux stagiaires de construire ou de finaliser leur projet professionnel par la découverte de métiers et du monde du travail, par la connaissance des réseaux et des institutions, par l'acquisition de connaissances ou par une remise à niveau.

• Un projet « Mobilisation Projet Professionnel » sur Nîmes a concerné **16 stagiaires** pour **584 journées/stagiaires**. A la sortie, un stagiaire a trouvé un emploi dans le secteur, quatre ont poursuivi par une formation complémentaire.

A noter le passage en convention pluriannuelle qui permet une meilleure inscription des actions dans la durée. En 2009, les sept actions API menées par les Ceméa correspondent à un total de **116 participants**, soit **5 562 journées/stagiaires**.

Le réseau national "Jeunes en errance"



2009 était la troisième année de la mise en œuvre de la convention pluriannuelle 2006-2009 passée avec le ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité pour l'animation de ce réseau national. Au 31 décembre le réseau regroupait 17 structures de niveau national, 183 structures de terrain, 10 centres de formation et 9 chercheurs et consultants.

- Trois suivis longs d'équipes et d'actions ont eu lieu à Limoges, Bordeaux, Brive la Gaillarde.
- Sept structures ont été soutenues dans leurs recherches documentaires, d'informations, de partenaires, à Chaville, Limoges, Ivry, Grenoble, Evry, Brest, Paris.
- Des interventions dans des formations de professionnels, des conférences pour des professionnels et pour le « grand public » ont eu lieu à Paris, Pantin, Limoges, Colmar, Evreux, Lille, la Rochelle.
- Des présentations des acquis du réseau ont été faites dans le cadre de colloques scientifiques et professionnels : colloque national « L'errance des jeunes en prévention spécialisée » de l'UNASEA ; Rencontre régionale « Les jeunes en errance : quel accueil et quel accompagnement vers l'insertion ? » de l'association L'Abri, Evreux ; colloque « Postures assignées, postures revendiquées » de l'association française d'anthropologie ; séminaire international « Errance des jeunes dans les villes et usages de substances psychoactives » de l'ANITEA et du FESU ; journée nationale « Psychiatrie et social. Pénurie et précarité » du RRAPP Haute-Normandie ; « Atelier annuel de travail « Priez, pauvres précaires » de la ville de La Rochelle.

Deux pôles forts de visibilité et de restitution ont marqué cette année :
- À **Bourges** la responsabilité scientifique du premier colloque national des villes festivières portant sur la prévention en situation festive, organisé à Bourges par le ministère de la Jeunesse et la MILDT.

- À **Bordeaux** l'organisation (avec l'aide de la ville, du Conseil général de Gironde et de la Préfecture) du colloque national « Jeunes en errance : 15 ans d'expériences et d'acquis. Quel travail demain ? », avec 170 participants.

Une évaluation externe des actions engagées en 2006-2009 a été faite par un cabinet d'ingénierie sociale choisi par la Direction générale de l'Action Sociale. Ses conclusions sont très positives, et se terminent sur la préconisation d'engager une nouvelle convention pluriannuelle pour un montant conventionné plus important permettant de financer au juste prix les actions conduites et de les amplifier.



Le rôle des Ceméa dans le secteur de la santé et de la psychiatrie



En 2009, près de **80 sessions de formation** ont été réalisées par les huit régions du réseau des Associations territoriales des Ceméa (**Picardie, Franche-Comté, Nord / Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Pays-de-la-Loire, PACA, Bretagne**), impliquées dans ce secteur d'activité, dans une concertation régulière entre elles et avec le soutien du niveau national, en terme de mise en relation des informations liées aux appels d'offre relativement fréquents. Un réseau de militants aidé par un réseau de professionnels sensibles aux approches des Ceméa, a permis de les réaliser.

En voici les principales thématiques : « L'animation et les personnes âgées » ; « Activités manuelles et développement de la personne » ; « Animer un atelier d'écriture » ; « Formations initiales des Auxiliaires de Vie sociale » ; « Les formations des Assistants familiaux » ; « La marionnette : une médiation privilégiée » ; « Relais assistantes maternelles » ; « Activités corporelles au quotidien en psychiatrie » ; « Activités manuelles en psychiatrie » ; « L'accueil des personnes en situation de grande précarité » , « Formation pour les détenues de la prison des femmes de Rennes » ; « Le conte dans le processus de soin » ; « Dépression, risques suicidaires chez les adolescents » ; « L'aide soignante aux participants psychotiques » ; « Le travail avec les familles » ; « Ethnopsychiatrie et psychopathologie des migrants » ; « Approche de la psychothérapie institutionnelle » ; « La psychiatrie de secteur : trajet de soins et articulations » ; « L'urgence en psychiatrie : la fonction accueil ».

• La commission nationale, composée d'une douzaine de membres, s'est retrouvée trois fois dans l'année et a participé en juin à Marseille au séminaire clinique de Psychiatrie et Précarité, qui a rassemblé 120 participants.

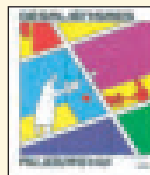
• **Les Rencontres Vidéo en Santé Mentale**, dont les Ceméa sont co-organisateurs pour la 11^{ème} édition, a réuni plus de 450 participants en novembre à la Cité des Sciences de la Villette, pour deux journées de projection de documents produits par des équipes soignantes et des patients. Les Ceméa de Picardie ont également contribué et participé au premier colloque de psychiatrie communautaire en Moldavie en juillet 2009.



• **Contre la nuit sécuritaire**. Mais c'est surtout la dimension du devenir de la psychiatrie de secteur, une psychiatrie publique au service du public, qui a plus mobilisé les Ceméa nationalement, dans cette année 2009. L'APPEL des 39 « *Contre la Nuit Sécuritaire* », initié fin 2008 après le discours du Président de la République et qui a rassemblé 2000 personnes le 7 février 2009 à Montreuil, a été le déclencheur d'une attention soutenue aux annonces du Gouvernement et d'une interpellation régulière et permanente aux parlementaires en réaction à ces mesures désastreuses préconisées par le Gouvernement. Plusieurs réunions tout au long de l'année dans différentes régions ont rassemblé les professionnels de la santé pour dénoncer cette déconstruction des acquis de la résistance et l'évolution vers une psychiatrie hygiéniste qui rappelle d'autres temps. « Quelle hospitalité pour la folie ? », c'est le slogan que les 39 ont retenu pour leur second meeting fin-novembre, qui signale et revendique ainsi, pour citer Tosquelles : Que toute société humaine et démocratique se juge à la manière dont elle traite ses fous !

• **Colloques et rencontres**. Beaucoup d'émissions dans les médias qui stigmatisent le spectaculaire de la folie et alimentent les peurs ; mais aussi beaucoup d'émissions de radio et d'articles dans la presse écrite pour donner à penser autrement et rappeler l'importance de la qualité des approches soignantes complexes et humanistes dans le traitement des souffrances psychiques. C'est dans ce contexte que les Ceméa participent au refus de la révision de la loi de 90 sur l'obligation de soins, qui met en avant le trouble à l'ordre public avant celui de la souffrance humaine. L'engagement des Ceméa, à la demande des organisateurs des rencontres de Saint-Martin du Vignogoul en mai et celle de Saint-Alban en Juin, en tant que co-organisateurs de ces deux manifestations, qui rassemblent chaque année, et depuis fort longtemps, 200 personnes pour l'une et plus de 600 pour l'autre, illustre leur rôle joué dans la psychiatrie de secteur et la formation. Pour preuve les sollicitations nombreuses que les Ceméa reçoivent pour divers meetings et colloques. Pour continuer à travailler la transmission, les Ceméa, avec quelques autres, ont mis en place « L'Université Critique de Psychiatrie », des journées de formation avec une trentaine de participants pour débattre à partir de témoignages cliniques ; 4 journées ont eu lieu depuis la fin 2009 et d'autres sont encore à venir.

Psychiatrie en danger



Le désaliénisme, mouvement fondateur de la psychiatrie moderne s'est bâti sur une culture de mort, celle de la disparition de plusieurs milliers de malades mentaux, morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques pendant la période de l'Occupation et celle du désastre des camps de concentration nazis.

La psychiatrie de secteur, née de cette période, héritière des conceptions thérapeutiques liées à la lutte contre la contamination psychotique asilaire, a érigé en principe la notion de « continuité » des soins dans la prise en charge de la souffrance psychique de la personne. Continuité comme capacité contenante de l'écoute de celui qui souffre et continuité comme dispositif de moyens humains de l'équipe soignante sur un territoire et dans une conception du soin humaniste. Dès l'origine (1949), les Ceméa, ont été associés à l'élaboration d'une parole soignante infirmière par les premiers stages en psychiatrie et par la création de la première revue de psychiatrie, VST (Vie Sociale et Traitements, 1954), espace de paroles des pratiques des équipes de santé mentale. Aujourd'hui, plus de quarante ans après, lentement, insidieusement, mais sûrement, nous assistons au démantèlement d'une psychiatrie « au service du public » comme aimait à le répéter Lucien Bonnafé, au profit d'une psychiatrie au service des approches neurologiques et comportementales, et de l'économie la plus libérale qui soit, qui dénie le sujet souffrant dans sa globalité, dans son histoire et sa dignité d'homme... Alors faire mouvement et faire résistance sont à conjuguer au présent.

Dominique Besnard
VEN n° 533 – janvier 2009

AU CŒUR DES TERRITOIRES ET DES PUBLICS

Sensibilisation des professionnels sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Cette action a été menée conjointement par les Ceméa de **Midi-Pyrénées** et l'association **Erasmus**.

Il s'agissait de sensibiliser les agents de plusieurs directions des services, à la spécificité de l'accueil des personnes (enfants - adultes) en « situation de handicap » ou présentant des besoins spécifiques, en structures petite enfance, scolaires, périscolaires et extra-scolaires.

Un cycle de quatre conférences a été mis en place en 2009, rassemblant une centaine de personnes à chaque fois. En voici les thèmes et objectifs :

- Situations de handicap... histoire et représentations sociales.
 - Les politiques publiques... ce que dit le droit.
 - Situations de handicap... le projet de vie : l'accompagnement des personnes et des familles.
 - Situations de handicap... le projet d'accueil : l'action des professionnels d'accompagnement et d'accueil.
- Chaque journée était animée par une personne engagée sur l'ensemble du dispositif ayant des pratiques de formation et conduisant des réflexions à propos des situations de handicap. Une équipe élargie d'intervenants reconnus (formateurs en centre de formation, universitaires et chercheurs, représentants d'associations de personnes en situation de handicap, représentants de structures spécialisées d'accompagnement ou de personnes en situation de handicap) a été mobilisée afin de garantir une approche plurielle de la thématique.

ÉCHOS D'UN PROJET

Des soirées d'échanges et de débats sur le handicap

Il s'agissait d'aborder l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs et repérer les enjeux sociaux et éducatifs, réfléchir sur la relation adulte-enfant. Dix soirées-débats ont ainsi eu lieu de février à mai 2009, organisées par les Ceméa de **Midi-Pyrénées**. Elles ont rassemblé environ 150 personnes. En voici les thématiques :

- Autisme : relations parents-professionnels. Le rôle des parents, la place des familles, le travail en partenariat avec les professionnels.
- L'accueil de l'enfant épileptique.
- L'accueil de l'enfant autiste dans les structures de loisirs.
- L'accueil de l'enfant sourd ou malentendant.
- Expérience d'intégration dans une structure de la petite enfance.
- Autisme infantile : particularités et modes de fonctionnement.
- Les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs. Préparation de l'accueil. Prise en compte de leur présence dans le projet du Centre. Accompagnement : rôle des animateurs et des auxiliaires.
- Qu'est-ce que le handicap mental ? Le handicap psychique ?
- La pratique d'activités sportives avec des enfants en situation de handicap (polyhandicapés, autistes, déficients visuels, etc.). Exemple de la pratique du judo et de la natation.
- Les caractéristiques du polyhandicap. Comment préparer l'intégration de l'enfant ?

DÉVELOPPEMENT AU CŒUR D'UN TERRITOIRE

Le fort engagement des Ceméa du Nord/Pas-de-Calais dans la santé mentale

Aujourd'hui, plus de 60 ans après la rencontre entre Germaine Le Guillant, et le Docteur Daumezon, les Ceméa Nord / Pas-de-Calais poursuivent leur engagement dans le champ historique de la psychiatrie du mouvement Ceméa. En 2009, ils ont accompagné dans la formation, plus de **550 professionnels** du champ médical et social sur plus de **40 formations** de différents types - des stages contenus dans le catalogue national, des « vendredis juridiques », des formations spécifiques, des formations longues et des formations à l'interne d'établissements pour leurs équipes.

Cet investissement dans la Formation Professionnelle Continue des professionnels de la psychiatrie et de la tutelle est fortement consolidé par le travail en réseau des Ceméa et leur implantation géographique. Le travail nourri avec les établissements publics de santé mentale de la région, l'EPSM (établissement public de santé mentale) de **l'agglomération lilloise**, ainsi que ceux de Lille métropole, du **Val de Lys Artois**, de **Calais et Boulogne**, a consolidé le statut de partenaire des Ceméa, soucieux de la qualité et de la pertinence de la formation des agents.

Les actions en 2009, ancrées dans l'environnement, ont permis de maintenir cette activité et de renforcer l'influence auprès des professionnels et des établissements spécialisés, des Ceméa. Ce développement passe par l'établissement et la création de réseaux et de partenariats.

En 2009, les principaux partenaires des Ceméa Nord / Pas-de-Calais ont été :

- L'association nationale des présidents et vice-présidents de CME (Commission Médicale d'Établissement), association présidée par Christian Müller, médecin-psychiatre, avec laquelle les Ceméa œuvrent sur différents projets tels que deux journées d'étude : « psychiatrie et justice », et « pratiques de psychiatrie en Europe ».
- Les équipes d'ethnopsychiatrie de la consultation transculturelle du Dr Marie-Rose Moro d'Avicenne, avec parmi ses membres, Issam Idris, médecin-anthropologue, qui intervient très régulièrement dans les formations autour des problématiques de travail clinique avec les patients d'autres cultures.
- François Richir, Directeur général de l'ATI (Association Tutélaire du Nord), partenaire efficace et rigoureux, a favorisé la présence pertinente des Ceméa sur les questions de tutelle.

Le nombre des formations en intra s'est maintenu en 2009. Ces formations ont été réalisées localement au sein des établissements publics de santé mentale, comme à l'EPSM du Val de Lys-Artois et à l'EPSM Lille métropole, mais également au sein de structures comme l'ATI et l'association ARIANE, pour les mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Ces formations en intra restent des occasions privilégiées de réaffirmer les orientations des Ceméa en matière de santé mentale, qui s'inscrivent dans la politique de psychiatrie de secteur. Ces formations ont permis aux professionnels de la santé mentale de réfléchir sur la dimension du soin, sur le travail en équipe pluridisciplinaire, sur les notions de projets thérapeutiques, de relations d'aide, d'accompagnement et de droit de la personne.

■ Se mobiliser pour la petite enfance

Au cours de l'année 2009, les Ceméa se sont associés avec d'autres organisations dans un mouvement nommé « *Pas de Bébés à la Consigne* », pour dénoncer les mesures des évolutions des conditions d'accueil et de qualification des professionnels contraires à tous les travaux de recherches et de mises en place de ces dernières années. Ce mouvement se poursuit, mobilise les médias et interpelle les élus.

Les Ceméa sont également impliqués dans « *Les Etats Généraux de l'enfance* », rassemblant près d'une centaine de cahiers de doléances remis au Président de la République et au Premier Ministre, plus d'une centaine de signataires, associations, syndicats de professionnels, mouvements d'Éducation. L'objectif était de dénoncer les Etats généraux de l'enfance initiés par le Secrétariat d'État à la Famille, et rappeler là encore les acquis et le travail des professionnels pour une question d'importance, celui de la place des enfants qui demande effectivement le soutien d'une politique ambitieuse pour tous, et loin des marchés et des stigmatisations des populations en difficulté.

Le regroupement national du secteur Petite enfance des Ceméa a eu lieu en janvier 2009 à l'IN-JEP, il a réuni **30 participants** d'une douzaine de régions (**Auvergne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie, Bourgogne, ...**) qui elles-mêmes organisent plusieurs dizaines d'actions chaque année (BAFA, assistantes maternelles, personnels des collectivités territoriales, etc.). Cela a été l'occasion pour les Ceméa de revisiter leurs fondamentaux autour de la question de l'observation dans les approches de formation de ce secteur. PIKLER-LOCZY et ESTHER BICK ont permis aux militants de découvrir ou de redécouvrir ces deux courants de pensée et outils pédagogiques. L'ensemble des formations organisées correspond à **180 sessions**, elles ont accueilli **2 700 participant(es)**.

Actions Régionales

UN PROJET ÉDUCATIF POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le contexte
Depuis 2005, la formation de 120 heures des assistantes maternelles (AM) s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique de l'État. Ce projet a pour objectif de permettre à ces professionnels de bénéficier d'une formation de qualité, adaptée à leur métier et à leur territoire. Les objectifs de ce projet sont :
- Assurer la qualité de la formation.
- Adapter la formation aux besoins des AM.
- Favoriser l'insertion professionnelle des AM.

Les objectifs
Ce projet éducatif vise à améliorer la qualité de la formation des AM et à favoriser leur insertion professionnelle. Les objectifs sont :
- Assurer la qualité de la formation.
- Adapter la formation aux besoins des AM.
- Favoriser l'insertion professionnelle des AM.

Le projet
Le Ceméa a initié un projet éducatif en formation de 120 heures des AM. Ce projet a pour objectif de permettre à ces professionnels de bénéficier d'une formation de qualité, adaptée à leur métier et à leur territoire. Les objectifs de ce projet sont :
- Assurer la qualité de la formation.
- Adapter la formation aux besoins des AM.
- Favoriser l'insertion professionnelle des AM.

L'implication des territoires éducatifs
Le Ceméa a initié un projet éducatif en formation de 120 heures des AM. Ce projet a pour objectif de permettre à ces professionnels de bénéficier d'une formation de qualité, adaptée à leur métier et à leur territoire. Les objectifs de ce projet sont :
- Assurer la qualité de la formation.
- Adapter la formation aux besoins des AM.
- Favoriser l'insertion professionnelle des AM.

CEMÉA

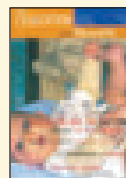
AUVERGNE

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Formation d'assistantes maternelles en Auvergne

Ces actions de formation des assistantes maternelles ont été exemplaires à plus d'un titre. D'une part elles ont été construites en très bonne intelligence au sein du réseau national des Ceméa, puisque les régions ont su mutualiser leur travail d'ingénierie, gagnant ainsi en efficacité mais aussi en dynamisation des acteurs, recréant à partir de cette dynamique, un groupe national de réflexion auquel les Ceméa d'**Auvergne** participent activement. D'autre part, il a permis aux Ceméa d'Auvergne, à la fois de développer des relations avec des territoires, des Relais Assistant(e)s Maternel(e)s et des crèches, commanditaires à leur tour de formations continues, notamment en lien avec l'ACEP (Association des collectifs enfants/parents/professionnels) ou d'accompagnement d'équipes, et de développer un réseau de personnes ressources, futur(e)s militant(e)s des Ceméa impliquées dans un groupe régional Petite Enfance. Cette dynamique a renforcé la proposition au printemps 2010, de créer un système-ressources Petite Enfance pour l'Auvergne. **766 personnes** ont été accueillies en 2009 dans ces formations, correspondant à **7 660 journées/stagiaires**.

Accueil de la petite enfance : un choix de société



L'accueil du jeune enfant en structure collective, particulièrement en crèche, a été le thème d'un dossier de la revue des Ceméa *Vers l'Éducation Nouvelle*.

La crèche est un service public indispensable, mais aujourd'hui menacé, dont les enjeux éducatifs et sociaux sont tantôt dépréciés et mis en cause par des déclarations injustes et des réductions de moyens, tantôt promus comme secteur économique des services à la personne.

Évoquer les lieux d'accueil de la petite enfance, c'est parler éducation, éveil, santé de l'enfant, vie familiale, travail du père et de la mère, relations avec le ou les parents, qualité de l'accueil, des pratiques, des personnels, de leur formation, des locaux... C'est mettre en évidence l'impact des structures d'accueil sur l'apprentissage des relations humaines, l'ouverture de l'enfant aux autres, l'éveil de l'intelligence qui s'élabore progressivement.

Crèches, écoles maternelles, écoles primaires mais aussi centres de loisirs, de vacances, maisons vertes sont autant de lieux d'éducation, de socles essentiels pour une continuité éducative et sociale. Ce socle commun ne place-t-il pas la petite enfance au centre des stratégies de co-éducation entre professionnels, chercheurs et parents ?

Serge Guisset
Dominique Besnard
VEN n° 533 – janvier 2009